

Projet pédagogique



Gabrielle Petit

*Rue Emile Feron 12
1060 Saint-Gilles
Tel : 02/563.11.93*

1. Introduction

2. Présentation de la crèche Gabrielle Petit

2.1. Présentation générale de la crèche

2.2. Description des locaux

2.3. Présentation de l'équipe

3. Un espace de rencontre avec les familles et leurs enfants

3.1. La préparation du premier accueil

3.2. La période de familiarisation

3.3. Le suivi de la santé en collectivité

3.4. Un accueil de qualité au quotidien

4. A la rencontre des enfants

4.1. Des repères et de la sécurité pour l'enfant

4.1.1. Sécurité dans l'espace

4.1.2 Repères dans l'espace

4.1.3 Repères dans le temps – Description d'une journée en crèche

4.2. Des activités d'éveil

4.3. Le respect du rythme de chaque enfant

4.3.1. Les repas

4.3.2. Les siestes

4.3.3. Les soins

4.3.4. L'apprentissage de la propreté

4.4. La verbalisation

4.5. L'apprentissage des limites et de la socialisation

5. La préparation de la fin de séjour de l'enfant en crèche

1. Introduction

Félicitations ! votre enfant est prêt à entrer en crèche

Ce document sert de référence à l'ensemble de tout le personnel. Il permet aussi aux parents de mieux comprendre le déroulement d'une journée dans notre crèche.

Etant donné que la petite enfance est une étape primordiale dans la construction de la personnalité de l'enfant, nous accordons toute la priorité à sa socialisation et à son autonomie. Pour cela il sera entouré d'un personnel qualifié qui l'aidera tout au long de son séjour en crèche.

Notre objectif principal est d'accueillir votre enfant et de l'amener à travers des activités et d'échanges, à s'intégrer dans un groupe d'enfants de son âge. Le rôle de l'encadrement est d'aider progressivement votre enfant à acquérir une autonomie suffisante afin de vivre en collectivité.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

2. Présentation de la crèche Gabrielle Petit

2.1. Présentation générale de la crèche

Adresse : Rue Emile Feron 12, 1060 Saint-Gilles

Numéro matricule ONE: 63/21004/20

Téléphone: 02/563.11.93

E-mail : amrabet@stgilles.brussels – mbakkalitahiri@stgilles.brussels

La crèche Gabrielle Petit est une structure d'accueil communale autorisée, agréée et subventionnée par l'ONE. La participation financière des parents est calculée en fonction des revenus des parents, suivant les barèmes de l'ONE.

Nous accueillons quotidiennement tous les enfants âgés de 3 mois à 3 ans. La crèche est ouverte de 7h à 18h. Elle est fermée les week-ends, les jours fériés et 3 journées par an pour formation pédagogique (dates à confirmer annuellement).

Nous accueillons 18 enfants, sur base d'une inscription communale. La crèche se compose de deux sections :

- Section 1 : Les bébés-moyens qui accueille 8 enfants âgés de 3 à 18 mois
- Section 2 : Les grands qui accueille 10 enfants âgés de 18 mois à 3 ans.

2.2. Description des locaux

La crèche se compose:

- D'un espace d'accueil avec un endroit de change pour habiller ou déshabiller les enfants. Chaque parent dépose les affaires de son enfant dans un casier personnel.
- Du bureau de la directrice et de l'assistant social qui se situe à droite de l'entrée.
- De la section des grands qui peut accueillir 10 enfants : elle dispose d'un espace de vie et d'un coin de change avec des petites toilettes et un lavabo. Les enfants dorment en section sur des hamacs.
- De la section des bébés qui peut accueillir 8 enfants : elle dispose d'un espace de vie, d'une zone de change, d'un dortoir et d'une biberonnerie.
- D'une terrasse et d'un petit jardin clôturé où les enfants peuvent jouer dehors. Le jardin contient également un espace à poussettes qui est couvert.

2.3. Présentation de l'équipe

L'infirmière responsable: M'rabet Aïcha

- Elle assure la gestion quotidienne de la crèche.
- Elle organise et garantit un accueil de qualité pour les enfants et leur famille.
- Elle est la garante de l'élaboration et de l'application du projet d'accueil et du règlement d'ordre intérieur de la crèche par tous les membres de l'équipe et des parents.
- Elle prévoit, en temps utile, des moments de bilan avec toute l'équipe pour permettre des réajustements du projet d'accueil.
- Elle maintient et recentre les préoccupations de l'ensemble du personnel autour de la recherche du bien être, du bon développement des enfants et de la qualité de l'accueil des familles dans un contexte de non jugement, d'échanges et de remise en question. .
- Elle s'occupe de la gestion et de la coordination de l'équipe pluridisciplinaire.
- Elle assure la gestion administrative du personnel.
- Elle s'occupe de la gestion de la santé communautaire des enfants : hygiène, suivi des vaccins, maladies, visites médicales

L'assistant social: Mr Mohamed Bakkali Tahiri est présent à la crèche les lundis et un mercredi sur deux.

Il veille à calculer le tarif journalier selon les barèmes fixés par l'ONE et en fonction des revenus mensuels nets des parents. Il gère donc le dossier administratif et financier de chaque famille.

Il établit le contact avec les collectivités et associations locales (écoles, maisons de l'emploi, centres de formations, CPAS, etc.) afin de répondre au mieux aux demandes et aux besoins des familles dont l'enfant fréquente la crèche.

Les puéricultrices : 5 puéricultrices à temps plein s'occupent quotidiennement des enfants :

Chaque section aura 2 puéricultrices et une qui vole sur les deux sections qui s'occuperont des enfants. La puéricultrice prend soin des enfants de façon individuelle et adaptée afin de favoriser leur développement psychomoteur et affectif.

Elle propose et organise les activités individuelles ou collectives adaptées à l'évolution de l'enfant. Elle apporte un soutien aux parents et les oriente vers la direction si nécessaire.

Le pédiatre : Le pédiatre est présent lors des consultations médicales. Il est chargé des visites d'admission, du suivi préventif des enfants, du suivi des vaccinations. Il est responsable des mesures prophylactiques en cas d'épidémie et des mesures préventives d'hygiène.

La technicienne de surface/cuisinière : Il y a 1 technicienne de surface pour la crèche. Elle assure le nettoyage de la crèche et participe à la confection des goûters.

Tous les membres du personnel suivent des formations continues et participent à des journées pédagogiques aux thèmes divers. Les formations sont organisées afin de compléter ou d'actualiser nos connaissances. Trois journées pédagogiques sont également mises en place afin de remettre en question nos pratiques journalières.

3. Un espace de rencontre avec les familles et leurs enfants

Nous sommes convaincus que le bien-être de l'enfant passe par un partenariat entre les parents et le personnel de la crèche. Pour cette raison l'équipe accorde une importance primordiale à un accueil et un échange de qualité.

Notre rôle de professionnel de l'enfance vise à vous soutenir dans ce difficile métier qu'est celui de parent. C'est réfléchir ensemble lorsqu'une question se pose, afin de vous aider à trouver la meilleure solution pour votre enfant.

L'équipe se positionne dans une écoute bienveillante des parents et des enfants. En toute confidentialité, nous sommes toujours disponibles pour évoquer les soucis du quotidien qui concernent votre enfant. En fonction de vos disponibilités, un rendez-vous peut être fixé avec l'infirmière responsable ou l'assistant social.

3.1. La préparation du premier accueil

Avant l'entrée en crèche, la responsable invitera les parents à venir visiter la crèche et à rencontrer l'équipe. Lors de cette rencontre nous expliquerons le fonctionnement de la crèche, le projet pédagogique, ainsi que le règlement d'ordre intérieur. Cet entretien comporte aussi un volet administratif afin de réaliser le dossier médico-social.

C'est également à ce moment là que nous planifierons en collaboration avec les parents et l'équipe plusieurs rencontres de familiarisation.

Différents documents vous seront présentés et demandés pour pouvoir établir le montant du tarif journalier qui sera facturé.

Nous vous demanderons également un certificat de non-contagion avant l'entrée effective en crèche.

3.2. La période de familiarisation

La période de familiarisation est obligatoire pour chaque enfant entrant à la crèche. Ces rencontres de familiarisation auront lieu dans le lieu de vie de la section avec les autres enfants. Cette période permet à l'enfant de faire connaissance avec les puéricultrices de sa section en profitant de la présence rassurante de ses parents. Elle permet également aux parents de voir les puéricultrices sur le terrain. De leur côté, les puéricultrices ont la possibilité d'interroger les parents sur le rythme naturel de leur enfant du point de vue sommeil, alimentation, habitudes ... Ces moments d'échange permettront l'instauration d'une confiance mutuelle et donneront à votre enfant l'opportunité de rentrer en toute sérénité dans notre crèche. Il s'y sentira en sécurité et profitera de chaque instant passé chez nous.

Nous proposons la période de familiarisation selon le schéma suivant :

- 1^{er} jour : 1 heure avec le parent
- 2^{ième} jour : 1 heure avec le parent
- 3^{ième} jour : De 8h à 10h deux heures sans parent
- 4^{ième} jour : De 9h à 12h (avec repas)
- 5^{ième} jour : De 9h à 14h (avec repas et sieste)

Habituellement le 3^{ième} jour, l'enfant ne reste que deux heures, afin de faire une transition en douceur. La durée de familiarisation peut être modifiée en fonction de l'enfant.

Nous demandons aux parents d'apporter du linge de rechange et des langes en suffisance.

Nous savons que cette période n'est pas toujours facile, vous pouvez donc poser toutes les questions qui vous passeront par la tête, parler de ce qui vous fait peur avec les puéricultrices ou tout autre membre de l'équipe.

Après cette période, une entrée en douceur de l'enfant vous sera proposée et éventuellement adaptée selon ses réactions.

3.3. Le suivi de la santé en collectivité

Conformément à la législation, tous les enfants accueillis dans notre milieu d'accueil sont soumis à une surveillance de la santé qui comprend quatre examens médicaux obligatoires :

- A l'entrée
- Vers 9 mois
- Vers 18 mois
- A la sortie

Des examens facultatifs peuvent avoir lieu tout au long du séjour. Les examens sont réalisés par le médecin de notre milieu d'accueil. Cette surveillance ne concerne que la santé globale de l'enfant et les relations entre la santé et la vie dans notre milieu d'accueil. En cas de problème rapporté ou observé dans notre structure, le médecin peut réaliser à tout moment un examen supplémentaire. Les résultats des différents examens de santé vous seront communiqués.

Afin de suivre au mieux votre enfant, notre médecin doit disposer d'informations suffisantes et régulières sur sa santé globale au travers du carnet de santé. Le médecin tient également compte des remarques et observations des puéricultrices, étant donné que celles-ci s'occupent toute la journée de votre enfant.

Le carnet de santé est un outil de liaison entre les différents professionnels médicaux et paramédicaux. A ce titre il doit accompagner votre enfant dans notre milieu d'accueil au moment des examens médicaux ou à la demande de l'infirmière. Tous ces examens médicaux pourront se faire en votre présence si vous le souhaitez.

En dehors des contacts avec votre médecin pour soigner les maladies, un suivi médical régulier de votre enfant est nécessaire pour les vaccinations, les dépistages, le suivi du développement et de la croissance, les différents conseils et informations en matière de santé et d'alimentation.

Si les puéricultrices ou l'infirmière qui accueillent votre enfant ont des inquiétudes relatives à sa santé ou à son développement, vous serez invités à consulter votre médecin et à communiquer au milieu d'accueil les recommandations et informations utiles.

3.4. Un accueil de qualité au quotidien

Chaque matin et chaque soir l'enfant vivra de nouveaux moments de séparation. Les puéricultrices veilleront à partager ces moments délicats avec vous. Pour cela nous mettrons tout en œuvre afin que votre enfant puisse, à son rythme, établir une relation de confiance et pour que la séparation se fasse en douceur.

Chaque matin, la puéricultrice accueille l'enfant en laissant un temps nécessaire à la séparation afin de permettre la transition entre la maison et la crèche. Il s'agit d'un moment privilégié où l'encadrement a un rôle primordial puisqu'il aide les parents et leurs enfants à mieux gérer la séparation. On accueille l'enfant, on lui parle, on lui explique que son papa et/ou sa maman s'en va, on l'écoute, on le rassure et on favorise son adaptation. Lors de l'accueil, le parent doit signaler son départ et expliquer à son enfant, afin de le sécuriser, qu'il reviendra le chercher. Avant de partir, n'oubliez pas de lui dire au revoir même si votre enfant pleure.

Lors du départ de votre enfant, nous communiquerons les informations relatives à sa journée (repas, sieste, jeux...). Nous demandons aux parents de prévoir un temps nécessaire pour l'accueil du matin et du soir afin qu'un compte rendu puisse être fait soit par les parents soit par les puéricultrices. Les parents sont tenus d'arriver au plus tard à 17h45 afin de nous permettre de leur parler de la journée de leur enfant, afin d'être sortis pour 18h. Ces moments sont très importants, les puéricultrices veillent à être disponibles et à l'écoute des parents et de l'enfant.

Dans notre petite équipe, d'autres puéricultrices travailleront également avec votre enfant. Vous les aurez déjà rencontrées lors de la visite de la crèche. Elles travaillent ensemble et communiquent beaucoup afin d'assurer une continuité dans l'accueil des enfants. Vous les rencontrerez souvent et vous leur confierez votre enfant le matin, ou le retrouverez sous leur garde le soir. Les puéricultrices remplissent une feuille journalière d'observation pour chaque

enfant, ce qui permet de communiquer entre elles à propos du déroulement de la journée et de vous informer quelle que soit la puéricultrice présente.

Toute l'équipe est liée par le secret professionnel. Tout ce que vous confierez à un des membres de notre équipe sera toujours accueilli avec respect et discrétion. Le contenu des entretiens avec la responsable est confidentiel et ne sera transmis à l'équipe que si cela est jugé nécessaire pour le bien-être de l'enfant. L'équipe se positionne dans une écoute bienveillante vis-à-vis des parents. En toute confidentialité, notre porte est toujours ouverte pour évoquer les soucis du quotidien qui concernent votre enfant.

Nous organisons des fêtes telles que la Saint-Nicolas, la chandeleur, le carnaval, la chasse aux œufs, les anniversaires, les fêtes de départ...

Les informations sur la vie de la crèche seront affichées à l'entrée de la crèche : menus, activités, visites médicales ...

4. A la rencontre des enfants

4.1. Des repères et de la sécurité pour l'enfant

Au quotidien ce sont essentiellement les puéricultrices qui ont suivi la période de familiarisation de l'enfant qui s'occuperont de lui. Ainsi chaque enfant vit différents moments privilégiés avec ses puéricultrices. C'est pour lui un temps de relation individuelle qui le ressourcera et lui apportera un sentiment de sécurité essentiel pour partir à la découverte des autres et de son environnement. Pour nous il est essentiel que l'enfant se sente en sécurité psychologiquement et physiquement.

4.1.1. Sécurité dans l'espace

L'espace de chaque section est aménagé afin de garantir au maximum la sécurité physique de votre enfant. Les enfants sont en permanence sous le regard attentif des puéricultrices, que ce soit dans les espaces intérieurs, extérieurs ou les siestes.

4.1.2 Repères dans l'espace

Dès son entrée en crèche un lit personnel ainsi qu'une place dans le dortoir seront attribués à votre enfant. Lorsqu'il commencera à manger seul, ce sera à la même place afin de mieux se repérer par rapport aux autres enfants dans l'espace et de se sentir à l'aise pendant ces moments importants de la journée.

Si votre enfant a un doudou, nous vous conseillons de le lui donner. Cet objet au statut particulier assurera la transition entre la vie à la maison et la vie à la crèche. C'est un objet sécurisant pour lui.

Si votre enfant utilise une tétine, mettez les puéricultrices au courant de ses habitudes. C'est un outil précieux de réassurance pour certains enfants sur lequel les puéricultrices veilleront attentivement.

Tout au long de la journée les puéricultrices sont attentives à donner la tétine ou le doudou quand le petit en exprime le besoin, mais au fur et à mesure qu'il grandit, elles sont aussi attentives à ne pas la/le lui donner systématiquement. Petit à petit l'enfant va s'habituer à prendre sa tétine ou son doudou seulement pour dormir ou en cas de gros chagrins. Si l'enfant garde sa tétine en bouche, cela ne l'encourage pas à parler, à essayer de répéter, à s'exprimer. Une pochette personnalisée a été confectionnée afin d'y déposer les tétines et les doudous. Les enfants tendent spontanément leur tétine et doudou au lever de sieste pour les déposer dans la pochette. Lors de moments particuliers ou d'activités nous demanderons aux enfants de déposer leur doudou ou tétine dans les pochettes prévues à cet effet.

Dans la structure de la crèche, pour les tout petits nous diminuons au maximum les temps d'attente dans la journée, parce qu'à cet âge l'enfant doit recevoir une réponse rapide à ses besoins qui sont fondamentaux. Petit à petit en grandissant l'enfant pourra alors vivre un temps d'attente progressif avant la résolution de certains besoins. Il n'y aura jamais de temps d'attente pour les besoins fondamentaux comme dormir, manger ou aller aux toilettes.

4.1.3 Repères dans le temps – Description d'une journée en crèche

Tout au long de la journée l'équipe veille à donner des repères pour structurer la journée des enfants.

A l'arrivée de l'enfant il est demandé aux parents de débarrasser celui-ci de son manteau et de ses chaussures. Des casiers nominatifs sont à votre disposition pour les affaires personnelles de votre enfant. Des tables à langer sont également à votre disposition pour habiller et déshabiller votre enfant.

L'accueil se fait de 7h à 9h. Le premier repas de la journée est pris à la maison, le petit déjeuner ne sera pas donné à la crèche.

A partir de 9h30 les enfants reçoivent un jus d'orange ou des fruits frais. Après, des activités d'éveil sont proposées aux enfants.

Vers 10h30 un passage aux toilettes s'impose. Les enfants iront aux toilettes et nous changerons le linge de ceux qui ne sont pas encore propres.

A 11h les repas arrivent pour les grands, tandis que pour les petits le rythme de chacun est respecté. Chaque enfant a sa cuillère et sa place à table. Nous leur proposons de manger seul, et sommes là pour les aider en cas de besoin. Après le repas tous les enfants peuvent se détendre en jouant ou en écoutant une histoire au calme avant d'aller à la sieste.

La sieste se déroule de 12h à 14h. Si vous devez venir chercher votre enfant plus tôt, nous vous demandons de venir avant 12h ou après 14h afin de ne pas perturber la sieste des enfants.

Vers 14h-14h30 les enfants vont à nouveau aux toilettes et nous les rafraîchissons.

Le goûter sera servi à partir de 14h30. Après le goûter, d'autres activités sont organisées. Vers 17h, des fruits frais seront donnés aux enfants qui restent plus tard à la crèche. A partir de ce moment, des jeux libres sont encore proposés jusqu'à la fermeture de la crèche.

4.2. Des activités d'éveil

Pour l'enfant jouer c'est vivre et se développer. Nous veillons à proposer une variété d'expérimentations à chaque enfant afin qu'il puisse se développer selon son rythme. En fonction de son âge, nous lui proposerons des activités ludiques adaptées. Les activités sont proposées de manière variée sur base des observations des puéricultrices. Les activités ne sont jamais obligatoires. Aucun résultat n'est attendu, l'enfant est là pour explorer et s'amuser avant toute chose. Cette manière de procéder permet aux enfants de participer aux activités en tenant compte des rythmes différents de chacun.

Activités d'éveil proposées :

- Les jeux symboliques : l'enfant a à sa disposition des jeux tels que la dînette, les poupées, les déguisements qui lui permettent de se mettre à la place de l'adulte (imitation).
- Les livres
- Les moments musicaux : chants, danses, instruments de musique
- La psychomotricité : l'enfant apprend l'équilibre, prend conscience de son corps et de ses limites. Il apprend à respecter des consignes simples, suivre un chemin, se déplacer d'un point à l'autre.
- L'atelier peinture et dessin : l'enfant peint en position verticale sur des feuilles blanches, une palette de couleurs est à sa disposition.
- La découverte de la nature : dès que le temps le permet, les enfants jouent au jardin.
- Les pâtes à sel, pâtes à modeler
- L'atelier cuisine

A travers ces activités, la puéricultrice a la possibilité d'évaluer les compétences de chacun et de les guider vers de nouvelles expériences (tenir le pinceau différemment, écraser la pâte à modeler avec le pouce, mettre la feuille dans l'autre sens).

Pour guider et permettre un renouvellement des idées, un thème est choisi régulièrement par l'équipe. Ce dernier permet aux enfants de faire de nouvelles découvertes.

Les jeux libres, seuls ou à plusieurs, entretiennent la créativité et l'imagination. Les jeux symboliques, les poupées, la dînette, les déguisements favorisent la communication verbale, l'apprentissage de la socialisation par l'imitation des adultes.

Avec les différents espaces de jeux (espace psychomoteur, espace jeux symboliques, coin relaxation), nous donnons une place active au développement psychomoteur et au développement du langage.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et à la construction de l'individualité de sa personnalité.

Les activités sont proposées en fonction du rythme de chacun. Elles sont proposées et non imposées : ces activités ainsi que d'autres, comme dessiner, regarder un livre, chanter, danser, sont proposées à l'enfant. Il choisit alors soit d'y participer, soit de poursuivre sa propre activité.

Le jeu doit être le plus libre possible avec un matériel adapté aux besoins de l'enfant.

A partir de 2 ans environ, ils parviennent à se réunir autour d'un même jeu. C'est à ce moment là que la présence de copains du même âge est importante.

A la crèche on ne se contente pas de garder les enfants : toutes les activités proposées ont un objectif spécifique adapté à chaque stade de leur développement.

L'enfant évolue dans un espace lui permettant d'aller toujours plus loin dans la recherche et dans la maîtrise de ses capacités motrices. D'autres objets ou jouets vont le conduire vers de nouvelles explorations, vers la compréhension de mécanismes plus complexes, vers des gestes plus précis.

L'eau, la pâte à modeler ou autre élément vont répondre à son besoin de manipuler, d'exercer sa motricité fine.

Nous sollicitons régulièrement la collaboration de l'enfant pour les tâches qui lui permettent de participer à la vie quotidienne, de se sentir grand : apporter un mouchoir, ranger un biberon, des jouets ...

Dès que le temps le permet, les enfants sortent au jardin. Il est demandé aux parents d'apporter un chapeau, une paire de lunettes ainsi qu'une protection solaire.

4.3. Le respect du rythme de chaque enfant

Les enfants n'évoluent pas tous au même rythme. Leurs besoins en sommeil, alimentaires et leurs rythmes de développement sont très singuliers. Nous veillons à nous adapter le plus possible aux besoins de chaque enfant afin de ne pas briser leur rythme personnel. Pour que l'enfant puisse ressentir cette stabilité dans ses rythmes, il est important qu'il fréquente régulièrement la crèche.

4.3.1. Les repas

Les menus sont affichés chaque semaine.

Le premier biberon et le petit déjeuner se prennent à la maison, avant l'arrivée en crèche afin de permettre à la puéricultrice d'effectuer l'accueil individuellement. De plus il n'est jamais agréable de devoir interrompre le petit déjeuner afin d'accueillir un autre enfant. Le matin nous donnons la priorité à un accueil personnalisé pour chaque enfant.

Les repas de midi sont livrés vers 11h par Mamyhome. Notre cuisine s'adapte à vos enfants. Nous tenons compte des différents régimes ou allergies de vos enfants avec accord du médecin traitant. En cas d'allergies alimentaires nous demandons aux parents d'informer l'infirmière ainsi que les puéricultrices au moyen d'un document fait par le médecin.

Les biberons et les goûters sont préparés dans notre cuisine par les puéricultrices/ femme de charge.

Chaque jour les repas comprennent :

- Un repas vers 11h qui comprend potage, légumes, viande/poisson, pommes de terre ou riz/pâtes
- Un goûter vers 14h30 qui comprend des fruits frais, des tartines ou fromage ou yaourt

Les biberons pour les nourrissons sont préparés dans la biberonnerie selon les recommandations du pédiatre.

Les petits : Nous faisons en sorte que le repas soit un moment privilégié dans notre relation avec l'enfant. Il est très important que ce moment se passe dans la détente et en toute sérénité. Les heures de repas sont déterminées par le rythme de chaque bébé. Dès que l'enfant montre des signes de faim, la puéricultrice proposera un biberon. Si vous allaitez il est important que votre enfant ait déjà pris quelques biberons avec ses parents avant de venir à la crèche. Cela nous permettra de rester dans la continuité de ses habitudes.

Les grands : Ces moments doivent être calmes et conviviaux. Les repas se prennent à heure fixe vers 11h. Nous proposons à l'enfant d'ouvrir ses goûts sur toutes sortes d'aliments, toutefois l'enfant ne sera jamais forcé sur la quantité. L'important étant de goûter à tout.

En ce qui concerne l'apprentissage à manger seul, les observations des puéricultrices en concertation avec celles de parents, permettent à chaque enfant d'apprendre à manger seul à son rythme.

4.3.2. Les siestes

Chaque enfant a son lit ou son lit hamac positionné au même endroit avec sa couverture, son doudou ou sa tétine. L'enfant sera couché sur le dos.

Chez les petits : En fonction de nos observations de l'enfant, des moments de sieste lui seront proposés

Chez les grands : La sieste est organisée de 12 h à 14h. Les habitudes sont respectées : façon de dormir, doudou, tétine. Les puéricultrices prennent le temps de coucher chaque enfant et si cela est nécessaire de rester près de lui le temps qu'il s'endorme. Les levers se font progressivement.

Le sommeil n'est pas obligatoire, mais il est demandé aux enfants de rester calme dans leur lit pendant ces heures par respect pour les autres qui dorment mais aussi pour se ressourcer.

Pour le réveil, le respect du rythme de l'enfant est respecté. Les enfants ne sont pas réveillés même si c'est l'heure du repas car nous considérons que si l'enfant dort, c'est qu'il en a besoin. Le repas sera proposé à l'enfant à son réveil.

4.3.3. Les soins

Le temps des soins est un moment d'intimité, de parole, de tendresse, d'échange. Il est primordial que l'enfant se sente respecté dans son corps.

Nous demandons aux parents d'apporter du linge de rechange et des langes en suffisance.

4.3.4. L'apprentissage de la propreté

Le passage à la propreté est tributaire de la maturation neuromusculaire de l'enfant qui a lieu aux environs de deux ans. L'apprentissage de la propreté est donc proposé dès que l'on peut observer les signes de cette maturation. Nous ne commençons l'apprentissage de la propreté

qu'en collaboration avec les parents. On ne force pas l'enfant s'il ne le souhaite pas. On ne se fâche pas si l'enfant se mouille durant la journée, mais on montre des signes d'encouragement et de compréhension.

Quand l'équipe sent l'intérêt de l'enfant grandir, elle lui propose d'aller aux toilettes. Même si le fameux pipi ne vient pas toujours, l'enfant est encouragé à continuer à aller sur la toilette. Petit à petit il se familiarise avec ce nouvel élément et par la discussion, les livres, mais aussi en voyant les autres enfants, les appréhensions s'éloignent.

Les puéricultrices proposent collectivement le passage aux toilettes avant le dîner et après la sieste. Les plus grands ont la possibilité d'aller librement aux toilettes quand ils en ressentent le besoin.

Nous demandons aux parents d'apporter du linge de rechange en suffisance.

4.4. La verbalisation

L'impact de nos paroles sur les enfants est très important. Nous accompagnons les enfants dans l'expression spontanée de leurs sentiments et émotions, que ce soit par la parole ou par les gestes. A chaque instant nous les rejoignons par la parole, en essayant de trouver les mots justes et adaptés aux situations qu'ils vivent dans la vie de tous les jours à la crèche. Nous essayons de rejoindre l'enfant dans ce qu'il vit, en le reconnaissant dans sa joie ou sa colère, en le consolant quand il est triste, en le rassurant quand il a peur. Nous considérons que tout enfant qui pleure exprime un besoin. Nous ne laissons jamais un enfant pleurer sans réaction de notre part. Soit nous lui parlons, soit nous répondons à son besoin réel, soit nous le consolons en le prenant dans nos bras. Nous lui témoignons de la compréhension afin qu'il n'éprouve ni peur, ni détresse, ni tristesse lors de ses journées chez nous.

4.5. L'apprentissage des limites et de la socialisation

Tout au long de son séjour à la crèche l'enfant va apprendre à vivre avec les autres, à partager ses espaces et ses jouets, à respecter les règles de la vie collective. Il s'agit d'un apprentissage important pour sa vie future. Nos limites sont claires et communes. Elles sont exprimées dans la douceur et la fermeté. Leur nombre est limité afin que l'enfant puisse réellement les intégrer. Il y a certains interdits qui restent inflexibles : ne pas mordre, ne pas taper, tenir la main en promenade ... Il y a aussi des limites qui sont des lignes de conduites pour mieux vivre ensemble : ne pas jeter la nourriture, ne pas crier lors des repas et certaines activités.

Nous proposons des jeux collectifs qui apprennent à l'enfant à partager (dînette, jeux de ballons...). Lors de disputes ou de conflits nous observons sans intervenir trop rapidement. Nous allons vers l'enfant afin que celui-ci puisse exprimer ses émotions. Nous insistons sur le fait que ce n'est pas l'enfant mais bien son acte qui est mauvais.

5. La préparation de la fin de séjour de l'enfant en crèche

Le départ pour l'école est un moment important pour l'enfant, les parents et les autres enfants de la crèche. L'équipe sera là pour écouter et soutenir les familles.

Pour le départ à l'école il faut s'assurer que le moment choisi est bien le meilleur pour votre enfant. La date d'entrée à l'école sera annoncée à l'avance au sein de l'équipe. Nous préparons l'enfant environ un mois avant son départ de la crèche en lui parlant de l'école. Une fête de départ sera organisée de manière à ritualiser le départ de l'enfant et de dire au revoir. Il sera expliqué aux autres enfants que le copain part à l'école afin de les préparer à cette absence.